

UN CHEF DE CHŒUR PASSIONNÉ

Christophe DUHAMEL



Chef de chœur possédant une formation musicale complète acquise au Conservatoire National de Région de LILLE dans les années 80. Il a participé aux Master Class de direction chorale de LUXEMBOURG dans les années 90. Depuis 2002, en plus d'animer de nombreux stages de semaines ou de week-ends chantants, il forme également des chefs de chœurs.

Il a, à son actif, l'enregistrement de plusieurs disques avec des chœurs et un orchestre. Il a été invité, en France ou dans les pays francophones, pour présider des jurys de concours chorals ou pour participer à des créations musicales. Il est aussi à l'aise dans le répertoire moderne (qu'il harmonise pour chœurs depuis 35 ans) que dans celui de la musique sacrée.

Il vous fera découvrir les pages musicales programmées et vous donnera des conseils de technique vocale, avec l'humour et l'exigence artistique qui le caractérisent.

CALENDRIER

Jusqu'au 28/02/2023	<i>Demande d'inscription</i>
Avril 2023	<i>Envoi du matériel de préparation du stage (partitions, CD de travail).</i>

FRAIS D'INSCRIPTION

<u>Formule</u>	<u>Tarif</u>
<u>A-</u> Stage musical seul.	250 € T.T.C.
<u>B-</u> Stage musical avec les repas de midi du lundi 3 juillet au vendredi 7 juillet 2023.	370 € T.T.C.
<u>C-</u> Stage avec les repas et l'hébergement (du 2 juillet au soir au 8 juillet 2023 après le petit déjeuner). <u>Chambre double.</u>	690 € T.T.C.
<u>D-</u> Stage avec les repas et l'hébergement (du 2 juillet au soir au 8 juillet 2023 après le petit déjeuner). <u>Chambre individuelle.</u> <i>7 places disponibles</i>	790 € T.T.C.

REGLEMENT DES FRAIS D'INSCRIPTION

Un chèque de 150 € d'acompte accompagnera le formulaire de demande d'inscription. Ce chèque sera encaissé à réception (Chœur & Création s'engageant financièrement pour chacun).

Les inscrits recevront un courrier confirmant leur inscription et indiquant les différents versements à effectuer (3 règlements complémentaires : avril, mai et juin 2023).

Le nombre d'inscrits par pupitre étant limité, les demandes d'inscription seront traitées par ordre d'arrivée. Dans le cas du dépassement de l'effectif, les choristes qui ne pourraient être inscrits se verront retourner leur chèque d'acompte.

En cas de désistement (quel qu'en soit le motif) sans avoir souscrit l'assurance annulation : après le 28 février 2023, l'acompte initial de 150 € ne pourra plus être remboursé (frais engagés dans l'achat du matériel et à l'égard de la structure d'accueil), après le 10 mai 2023, 50% des frais d'inscription seront retenus, et à partir du 24 juin 2023, plus aucun remboursement ne sera possible.

ASSURANCE-ANNULATION

En souscrivant l'assurance annulation (3,5% de la formule d'inscription choisie) avant la date limite d'inscription du 28 février 2023, vous bénéficierez, en cas de désistement jusqu'au 2 juillet 2023, du remboursement intégral de votre inscription, ou du remboursement au prorata de votre séjour en cas d'interruption de celui-ci.

CHŒUR & CREATION

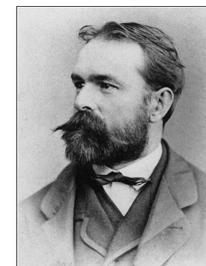
présente

Semaine Chantante
« Musique Vocale Sacrée »

2 - 8 juillet 2023
à MUNSTER (68)

Au programme :

MESSE en FA et divers motets
de J.-G. von RHEINBERGER
(1839-1901)



*Programme nouveau par rapport aux précédentes sessions
consacrées à la musique de Rheinberger*

Direction artistique :
Christophe DUHAMEL

Ouverture de la semaine chantante :

Dimanche 2 juillet 2023 à 16h

Clôture de la semaine :

Samedi 8 juillet 2023 à 9h

Concert de restitution du stage :

Vendredi 7 juillet 2023 à 21h

UNE PRÉPARATION INDIVIDUELLE AU STAGE

Selon une méthode éprouvée, tous les inscrits recevront, au moins 2 mois avant la semaine chantante, les partitions au programme et un C.D. de travail de leur pupitre*. Ceci permettra à chacun (connaissant ou non la musique) d'effectuer l'indispensable premier travail d'écoute des œuvres, et évitera, lors du stage, les affres d'un déchiffrage fastidieux. De plus, ce système permet une production de meilleure qualité, lors de la restitution musicale de fin de stage.

*possibilité d'obtenir des fichiers MP3 par courrier électronique à la place du CD de travail (voir fiche d'inscription).

UNE AMBIANCE UNIQUE

Même si vous n'avez jamais chanté en chorale, vous pouvez participer à la Semaine Chantante. C'est peut-être l'occasion de découvrir un nouveau loisir, dans une ambiance musicale chaleureuse, telle que notre chef de chœur sait la créer.

Chœur & Création accepte les **Chèques Vacances (ANCV)** pour le paiement des inscriptions à ses stages.

L'envoi de la fiche d'inscription se fait à :

CHŒUR & CRÉATION

18 avenue de la Mairie

43000 ESPALY-SAINT-MARCEL

Pour tout renseignement complémentaire :

Tél : 04.71.00.68.26.

choeur.creation@laposte.net

**Vous pouvez télécharger la plaquette de présentation de la
semaine chantante sur notre site :**

www.choeur-et-creation.fr

Selon la « Loi Informatique et Libertés » n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, et dans le cadre du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données), toute personne figurant dans nos fichiers dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des renseignements qui la concernent en écrivant à :

CHŒUR & CRÉATION

18 avenue de la Mairie F – 43000 ESPALY-SAINT-MARCEL

Tél. : 04.71.00.68.26. choeur.creation@laposte.net

N° déclarant CNIL : 1697616

SIRET : 44002451100048 - APE : 5920Z - TVA : FR60440024511

DÉROULEMENT DU STAGE

Le stage se déroulera à la Maison du Kleebach à Munster (68), lieu dédié au chant choral.

Les répétitions seront organisées selon l'emploi du temps suivant :

-9h à 12h15 : Échauffements vocaux et répétition

-16h à 19h15 : Répétition.

Par ailleurs, l'établissement accueillera également les choristes inscrits en formule B pour les repas et en formules C & D pour la pension complète.

Chambres de confort simple, avec lavabo, douche et WC, draps et linge de toilette fournis.

Repas : cuisine traditionnelle et spécialités régionales, vin et café compris.



La Maison du Kleebach dans son écrin de verdure, aux portes de la cité alsacienne de Munster.

LE RÉPERTOIRE

Le bavaois Josef-Gabriel von RHEINBERGER est sans aucun doute l'un des compositeurs européens qui ont offert la musique sacrée la plus subtile au mouvement romantique. Ses cours de composition ont très largement influencé l'école américaine de la fin du XIXème et du début du XXème siècles. C'est la découverte de sa musique vocale 'a capella', fluide, intuitive et émouvante, qui vous sera proposée lors du stage.

Le nombre de participants à la semaine chantante est limité à 70 sous réserve d'équilibre entre les registres.

DATE LIMITE DE DEMANDE

D'INSCRIPTION :

28 février 2023

SEMAINE CHANTANTE A MUNSTER (68)

FICHE INDIVIDUELLE DE DEMANDE D'INSCRIPTION

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

.....

CODE POSTAL :

COMMUNE :

TÉLÉPHONE : / / / /

E-MAIL :

OUI, je souhaite m'inscrire à la Semaine « Musique Vocale Sacrée » organisée par CHŒUR & CRÉATION, à MUNSTER (68) du dimanche 2 au samedi 8 juillet 2023 et je choisis :

Formule A – 250 €

Formule B – 370 €

Formule C – 690 €

Formule D – 790 €

(Voir le détail des formules proposées dans le tableau de la rubrique FRAIS D'INSCRIPTION)

Et je joins mon chèque d'acompte de 150 € à l'ordre de Chœur & Création.

ASSURANCE-ANNULATION :

OUI

NON

Si OUI, je joins un chèque, indépendant du chèque d'acompte, d'un montant de € (3,5% du prix de la formule choisie)

Mon âge :

J'ai 18 ans et plus

J'ai moins de 18 ans, adulte responsable :

Mon pupitre :

Soprano

Alto

Ténor

Basse

Choix du support de travail (un seul choix) :

Je souhaite recevoir un CD de travail avec les partitions.

Je souhaite recevoir les fichiers de travail au format MP3 à l'adresse électronique ci-dessus. Partitions en envoi postal.

Covoiturage : j'accepte que mon numéro de téléphone soit donné à d'autres choristes inscrits afin d'envisager un covoiturage pour se rendre au stage. La liste comportera les nom, localité et téléphone des choristes volontaires et ne sera diffusée qu'à eux :

OUI

NON

Signature (l'adulte responsable pour les moins de 18 ans) :

Par ma signature, j'accepte que d'éventuelles photographies soient prises lors du stage, sur lesquelles je suis susceptible de figurer, et j'autorise Chœur & Création à exploiter une photo de groupe, sur laquelle je figurerais, à des fins de promotion de futurs stages ou de restitution musicale de ceux-ci. Par ma signature j'atteste également avoir pris connaissance des éventuelles conséquences financières d'un désistement sans avoir souscrit l'assurance annulation.